

On a un *nombre entier* lorsque la grandeur mesurée contient son unité une ou plusieurs fois exactement. Exemples : *trois verges, cinq piastres.*

On a une *fraction* lorsque la grandeur mesurée est moindre que son unité. Exemples : *trois quarts de verge, un demi-gallon.*

On a un *nombre fractionnaire* lorsque la grandeur mesurée contient une ou plusieurs fois son unité, et, de plus, une ou plusieurs parties de cette unité. Exemples : *deux verges un cinquième, une heure trois quarts.*

**7.** Un nombre est *abstrait* lorsque la nature de son unité n'est pas indiquée. Exemples : *trente-quatre, vingt-cinq centièmes.*

**8.** Un nombre est *concret* lorsque la nature de son unité est indiquée. Exemples : *cent vingt verges, trente-cinq centins.*

**9.** Pour former les nombres, on ajoute l'unité à elle-même et l'on a le nombre deux ; l'unité ajoutée au nombre deux donne le nombre trois, l'unité ajoutée au nombre trois donne le nombre quatre, etc.

---

## NUMÉRATION

**10. Définition.** La *numération*\* est l'art d'exprimer les nombres et de les représenter.

**11.** On distingue deux sortes de numérations : la numération parlée et la numération écrite.

### § I. — NUMÉRATION PARLÉE

**12.** La *numération parlée* est l'art d'exprimer les nombres au moyen de quelques mots employés seuls ou combinés entre eux.

---

\* Numération, du latin *numerare*, compter.